

Avant-propos

Autor(en): **Chambre de commerce suisse en France**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **49 (1969)**

Heft 4: **La situation monétaire internationale**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*

ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

AVANT-PROPOS

que l'Europe, avec moins d'effort, puisse faire la même fonction du peu. Mais des accords sont demandés à ces rencontres pour que l'Europe n'adopte pas de réformes communes.

Il existe que l'unité monétaire de l'Europe — acte des six, en attendant

l'acte des douze — soit pas tout, mais il est nécessaire que les Etats membres puissent en être au minimum dans leur politique de l'or et dans leur politique de l'échange. C'est pourquoi nous demandons que le pacte régional soit étendu à ce niveau pour empêcher que la zone change sans consensus.

L'année qui s'achève a été marquée par une succession de mesures prises pour améliorer le système monétaire international: création des droits de tirage spéciaux, changement de parité du Franc français et du Deutsche Mark. La baisse du prix de l'or non monétaire qui rejoint le cours officiel de \$ 35.— l'once a, aux yeux du public, confirmé la fonction du dollar comme monnaie de réserve mondiale.

Ces mesures mettront-elles le système monétaire mondial à l'abri de nouvelles épreuves? Que devons-nous penser de la suprématie du dollar, telle qu'elle apparaît aujourd'hui? Ce sont les questions que l'on se pose. Les pages qui suivent n'y répondront pas explicitement; elles aborderont les divers problèmes actuels et suggéreront, nous l'espérons, des réflexions et des idées à nos lecteurs.

Le caractère précaire du système monétaire international d'aujourd'hui, les difficultés que l'on a de contrôler certains de ses éléments comme la création des euro-dollars, l'anomalie des monnaies qui s'effritent sans cesse, comme celle des taux d'intérêt extravagants qui frappent plus les économies qui les subissent que celles qui les provoquent, sont autant de facteurs préoccupants et peut-être de signes avant-coureurs de graves perturbations économiques.

Il faut donc souhaiter qu'en 1970, ces problèmes soient examinés au cours des réunions monétaires internationales avec le sérieux qu'ils méritent et dans l'optique de l'intérêt général du monde occidental prévalant celui des États qui le composent.

Chambre de Commerce Suisse en France